

L'enseignement du français en Chine sous l'impact de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises



DAI Dongmei

Université des Langues étrangères de Beijing
République populaire de Chine
daidongmei@bfsu.edu.cn

Reçu le 17-05-2014/ Évalué le 10-08-2014/Accepté le 20-10-2014

Résumé

L'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, qui a eu lieu le 27 janvier 1964, a marqué l'histoire des relations internationales contemporaines. Les recherches concernées portent *a priori* sur ses aspects politiques. Rares sont celles qui abordent ses volets culturel et linguistique. Que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif, l'impact de cet événement majeur sur l'enseignement du français en Chine a été réel et indéniable dans une situation diplomatique favorable. La promotion du français en Chine intéressait tant la Chine que la France, bien que les objectifs soient nettement différents pour les deux parties.

Mots-clés : Enseignement du français, établissement des relations diplomatiques sino-françaises, Chine, France

中法建交与中国法语教学

提要：中国和法国于1964年1月27日建立大使级外交关系，这是当代国际关系史上的重要事件。学者对此事件的有关研究以政治视角居多，而对于中法建交对语言教学的影响却鲜有涉及。其实，在有利的外交形势下，中法建交对中国法语教学的促进，无论从数量上，还是从质量上，都是毋庸置疑的。中国和法国共同推动中国法语教学，行动一致，但目的不同。

关键词：法语教学，中法建交，中国，法国

The Impact of the Establishment of Sino-French Diplomatic Relations on French Language Teaching in China

Abstract

The establishment by China and France on January 27, 1964 of diplomatic relations at ambassador level represents a significant development in the history of contemporary international relations. While the political aspects of the event have been the focus of much scholarly research, its repercussions on foreign language teaching in China are seldom explored. Arguably, French language teaching in China has received a boost, both qualitative and quantitative, from this major event. China and France both worked to promote French language teaching in China, but with different objectives.

Keywords: French language teaching, establishment of Sino-French diplomatic relations, China, France

Introduction

Les recherches sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises en 1964 portent *a priori* sur ses aspects politiques. Rares sont celles qui s'intéressent à son aspect culturel, encore moins à son volet linguistique. Il est communément admis que l'enseignement de la langue de l'autre se développe rapidement lorsque les relations bilatérales sont au beau fixe. Mais concrètement, quel impact l'établissement des relations diplomatiques a-t-il eu sur l'enseignement du français en Chine ?

Les francophones chinois qui ont connu la période en ont peut-être une certaine idée, sans toutefois pouvoir en parler avec précision. Les jeunes générations ne savent presque rien sur le sujet. Ainsi, le choix de cette recherche s'explique aisément par le besoin de célébrer, à l'occasion de ce 50^{ème} anniversaire et à l'aide d'archives diplomatiques et de témoignages notamment, la mémoire de cette période autour de 1964 qui, bien que lointaine et éphémère, reste exceptionnelle pour l'enseignement du français en Chine, d'autant plus qu'elle constitue le point de départ de nombreux échanges entre la Chine et la France dans les domaines culturel et linguistique après la réforme et l'ouverture de la Chine.

Nous allons commencer par retracer la situation diplomatique chinoise de la décennie s'étendant de 1955 à 1965 qui a été, c'est le moins qu'on puisse dire, favorable à l'enseignement des langues étrangères (1). Ainsi, il n'est pas surprenant qu'un essor de l'enseignement du français se soit produit sous l'impact de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (2). Si la France et la Chine conjuguèrent leurs efforts pour promouvoir l'enseignement du français en Chine, elles visaient des objectifs différents (3).

1. Une « deuxième vague d'établissement des relations diplomatiques »^o pour la Chine

L'enseignement des langues étrangères en général et celui du français en particulier étaient liés étroitement avec la situation diplomatique de la Chine de l'époque. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler l'historique des relations diplomatiques chinoises de la décennie s'étendant de 1955 à 1965. Celle-ci a été caractérisée, en effet, par une « vague diplomatique » dans la Chine nouvelle. A titre d'exemple, la Chine a noué des relations diplomatiques avec 18 pays africains issus de la décolonisation pendant cette période, y compris avec l'Algérie (1958), le Mali (1960), la République démocratique du Congo (1961), la Tunisie et le Bénin (1964)^o. Cela représente 36 % des 50 pays africains avec qui la Chine a établi des relations diplomatiques de 1949 à nos jours. Il s'agit indéniablement d'un vrai essor de la diplomatie chinoise. En plus, de la fin 1963 au

début 1964, la tournée de visites de l'ex-premier ministre Zhou Enlai dans treize pays d'Afrique et d'Asie a marqué tous les esprits. La Chine recherchait par tous les moyens les alliés potentiels pour sortir de son état d'isolement dû notamment à la guerre froide d'un côté, et à la dégradation des relations sino-soviétiques de l'autre.

Dans ce contexte, le gouvernement chinois prêtait de plus en plus d'attention à l'enseignement des langues étrangères. En 1962, celles-ci ont figuré, pour la première fois, parmi les matières du concours d'entrée à l'université. La même année, le premier programme (projet) de l'enseignement de l'anglais à l'université a été publié par le ministère de l'Éducation chinois. En juillet 1963, la création des écoles de langues étrangères a fait l'objet d'une circulaire dudit ministère. Le français a enfin ressuscité au primaire et au secondaire. En effet, pendant la 1^{ère} décennie qui a suivi la fondation de la Chine nouvelle, l'enseignement du français s'était longtemps limité à quelques universités. En 1964, *le Précis du Plan septennal de l'Education des Langues étrangères*¹ (ci-après « *le Précis du Plan septennal* ») a été publié et affichait une ambition exceptionnelle de la Chine dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères. Le grand événement qui a permis un réel, tangible et gigantesque essor de l'enseignement du français dans les années 1960, a été sans nul doute l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France officialisé le 27 janvier 1964.

2. L'essor de l'enseignement du français en Chine autour de 1964

La France a été ainsi le premier pays du camp occidental à avoir reconnu la Chine au niveau des ambassadeurs, car elle a voulu « placer ses rapports avec la République populaire de Chine sur un plan normal ² ». L'envoi réciproque des ambassadeurs dûment accrédités a eu lieu dans les trois mois qui ont suivi l'établissement des relations diplomatiques. Cet événement a fait grand bruit sur la scène internationale, mais sa portée politique immédiate n'a pas été aussi importante qu'on l'espérait. En effet, aucune grande puissance n'a suivi de près l'exemple de la France. Toutefois, l'essor des échanges bilatéraux culturels et surtout linguistiques s'est bel et bien réalisé, bien que de façon éphémère.

2.1. Un enseignement de plus grande envergure du français dans le primaire et dans le secondaire

Au moment de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, la présence considérable des anciennes institutions françaises ne laissait plus grand-chose comme traces ni dans la réalité, ni dans la mémoire :

« Il ne subsistait rien de l'extraordinaire réseau d'institutions dues à l'initiative publique ou privée, et répandues à travers tout le territoire, de Moukden³ jusqu'au fond du Se-Tchouan⁴ : l'université franco-chinoise de Pékin, l'université Aurore de Shanghai [sic], des instituts de recherche, des maisons d'édition, et d'innombrables écoles primaires et secondaires fondées par les Jésuites, les Maristes, les Lazaristes, les Franciscaines, les filles de la Charité, etc. La seule Société des missions étrangères possédait en Chine 1 259 écoles ! Nous n'avons retrouvé en 1964 qu'une seule et unique petite école française, celle des Franciscaines, à Pékin. » (Girard, 1984 : 75)

Si le français a fait sa réapparition à l'école (primaire ou secondaire) chinoise à la fin des années 1950 grâce à l'initiative nationale, la création massive des écoles de langues étrangères lui donnera une nouvelle envergure à partir de 1963. En effet, de 1963 à 1965, une dizaine d'écoles de langues étrangères ont été fondées dans les villes chinoises suivantes pour porter le nombre des écoles des langues étrangères jusqu'à 14 en 1965 : Beijing (2 écoles), Shanghai, Guangzhou, Chongqing, Xi'an, Changchun, Tianjin, Wuhan, Hangzhou, Nanjing, Harbin, Lüda⁵ et Tangshan, suite à une circulaire du ministère de l'Éducation (Institut de recherche sur l'Enseignement supérieur de l'Institut des Langues étrangères du Sichuan, 1993 : 51). Selon *le Précis du Plan septennal* publié en 1964, le nombre de ces écoles devait atteindre 40 dans les 7 années suivantes et le nombre total des élèves 30 000⁶. Malheureusement, cet objectif ne sera jamais atteint à cause de la Révolution culturelle.

En réalité, c'était exactement l'inverse qui s'est produit. En 1984, après bien des péripéties, il restait seulement 8 écoles de langues étrangères en Chine. Le français était enseigné dans 4 d'entre elles (Fu, 1986 : 248) : l'École des Langues étrangères annexe de l'Institut des Langues étrangères de Beijing, celle annexe de l'Institut des Langues étrangère de Shanghai, l'École des Langues étrangère de Nanjing et celle de Wuhan. En fonction du nombre d'écoles, le français occupait l'avant-dernière place parmi les langues étrangères enseignées, à égalité avec l'allemand. En effet, l'anglais était enseigné dans les 8 écoles, le russe, dans 6 d'entre elles, le japonais dans 5 écoles et l'espagnol dans une seule école. Cette place accordée au français est restée stable pendant des années.

Les écoliers y commençaient normalement l'apprentissage des langues étrangères à l'âge de 9 ou 12 ans, soit la troisième année de l'école primaire ou la première année du collège. Les écoles de langues étrangères avaient pour but de préparer les élèves aux affaires étrangères. Les examens d'entrée de ces écoles étaient très sélectifs. Il fallait non seulement un niveau de culture générale élevé, une bonne prononciation à l'oral et une intelligence jugée supérieure à la moyenne, mais aussi une bonne présentation physique. Au niveau de l'enseignement supérieur, l'augmentation des étudiants de français a été plus nette encore autour de 1964 au point de battre le record historique.

2.2. Un recrutement record à l'université

Le français devenant une langue indispensable dans les relations extérieures de la Chine avec l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (le 27 janvier 1964) et sino-tunisiennes (le 10 janvier 1964), la Chine jugeait urgent d'en former des spécialistes. A titre d'exemple, en 1964, l'Institut des Langues étrangères de Beijing a recruté 120 étudiants de français et le même nombre d'étudiants en 1965 - un record que les années suivantes n'ont jamais pu dépasser - si bien qu'en 1965, le nombre total des élèves francophones à l'Institut s'élevait à plus de 450 (Annales de l'Université des Langues étrangères de Beijing, 2001 : 540). C'était aussi un record. L'Université de Nanjing comptait une cinquantaine de professeurs de français autour de 1964⁷. Le département de français de l'Institut des Langues étrangères n°2 de Beijing a été créé en 1964, au moment de la fondation de l'Institut. En 1965, l'Institut comptait 70 professeurs de français et a recruté 6 classes d'étudiants en français⁸.

Tout comme l'Institut des Langues étrangères n°2 de Beijing, quatre autres instituts spécialisés dans l'enseignement des langues étrangères, à savoir l'Institut des Relations internationales, l'Université des Etudes étrangères du Guangdong, l'Institut des Langues étrangères de Tianjin et de Dalian, tirent leur origine du *Précis du Plan septennal*. Le français est enseigné dans tous ces établissements dès leur fondation, sauf dans celui de Dalian où le français est enseigné depuis 1970 (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur..., 1993 : 147). Selon les statistiques du ministère de l'Education chinois en mars 1966, le français était enseigné dans 16 établissements supérieurs (Li et Xu, 2006 : 259).

Si la quantité a augmenté, la qualité des diplômés n'en était pas pour autant moindre. Les étudiants admis à l'Institut des Langues étrangères de Beijing en 1964 suivaient des classes d'un cycle de trois ans, ce qui était exceptionnel. En effet, l'État avait tellement besoin d'interprètes et de fonctionnaires qu'un cursus plus court avait été mis en place afin de former plus rapidement des francophones. C'étaient bien évidemment les meilleurs de la promotion qui étaient choisis pour suivre le cycle court. Par ailleurs, une nouvelle méthode d'enseignement dite audio-orale (Hu, 2009 : 164) a été introduite à l'Institut la même année pour assurer des formations de langues d'une meilleure qualité.

Contrairement à la période de 1952 à 1964 où la Chine était pratiquement seule à assumer tout l'enseignement du français⁹, la France a pu participer activement à l'essor de l'enseignement du français en Chine grâce à l'établissement des relations diplomatiques, par notamment l'échange de professeurs et d'étudiants.

2.3. Un échange de professeurs et d'étudiants institutionnalisé

L'échange d'étudiants et de professeurs de français a été institutionnalisé suite à l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Pendant la période s'étendant de la fondation de la Chine populaire au début des années 1960, l'échange de professeurs et d'étudiants entre la Chine et la France a été organisé surtout par le parti communiste français (Bastid, 2005 : 235-236) ou des associations d'amitié franco-chinoise¹⁰. Occasionnel, cet échange concernait un nombre de personnes ou de missions restreint. La France déplorait constamment l'absence d'échange culturel avec la Chine et l'« éclipse¹¹ » de la langue française en Chine par rapport aux autres langues étrangères (russe, allemand et anglais). Elle a voulu entamer l'échange culturel pour permettre au français de retrouver la place qui lui était due, tandis que la Chine insistait sur le fait que « la reconnaissance par la France du Gouvernement de Pékin [sic] devrait précéder la reprise des relations culturelles entre les deux pays¹². »

C'est en février 1964 seulement que la Chine a accueilli favorablement la proposition française concernant l'envoi de « 4 lecteurs, 30 bourses culturelles, 20 bourses de perfectionnement techniques »¹³. Des étudiants chinois partaient en France et *vice versa*. A la rentrée d'automne de 1964, 103 Chinois sont partis en France et une trentaine d'étudiants français sont venus en Chine pour poursuivre des études supérieures. Parmi les étudiants chinois en France, 82 étudiants chinois étaient boursiers du gouvernement chinois, 20 du gouvernement français et 1 boursier de l'École normale supérieure. La moitié des boursiers du gouvernement chinois envisageaient d'effectuer 5 ans d'études supérieures en France¹⁴. La France est devenue ainsi le pays étranger qui recevait le plus d'étudiants chinois et qui ouvrait en grand ses portes vers la Chine. *Le Précis du Plan septennal* prévoyait l'envoi de 414 étudiants de français à l'étranger pendant les années 1964-1966 (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur..., 1993 : 96) : un objectif qui ne sera réalisé qu'en partie à cause de la Révolution culturelle.

Les années 1964 et 1965 ont vu des lecteurs français s'implanter « en grand nombre » en Chine. A la rentrée de 1964, la Chine demandait 40 lecteurs de français, tandis qu'à la rentrée suivante¹⁵, plus de 50 lecteurs enseigneraient dans les établissements supérieurs ou secondaires en Chine selon les estimations. En 1964, ces postes de lecteurs français étaient occupés par des fonctionnaires de l'Éducation nationale, et surtout par les étudiants de l'École nationale des langues orientales vivantes¹⁶. Ces derniers représentaient presque 80 % des lecteurs français envoyés en Chine, soit 23 sur 30¹⁷.

De plus, la Chine comptait beaucoup sur la France. Elle souhaitait l'acquisition d'équipements et de matériaux (des enregistrements et des films) pour l'enseignement audio-visuel du français et la mise à la disposition de la Chine d'un expert français chargé d'assurer la formation de spécialistes chinois de cet enseignement¹⁸. La Chine

a même voulu trouver des professeurs d'espagnol et d'italien avec l'aide de la partie française lors des négociations qui ont eu lieu en 1965. Cette proposition a été refusée par la France, car celle-ci jugeait non convenable de mentionner d'autres langues que le chinois et le français dans un projet bilatéral¹⁹.

Force est de constater que la France a fait preuve d'une certaine souplesse dans l'échange de professeurs et d'étudiants avec la Chine. En effet, la réciprocité, principe diplomatique de la France dans les échanges avec les pays de l'Est, n'était pas exigée. Si le nombre d'étudiants chinois en France dépassait considérablement celui des étudiants français en Chine, celui des lecteurs français était nettement supérieur au nombre des lecteurs chinois envoyés en France. Pourtant, les deux écarts reflétaient la même réalité : le besoin chinois de former des spécialistes en langue française. Les Chinois étaient ainsi largement demandeurs dans l'échange de professeurs et d'étudiants, tandis que la France déployait ses efforts pour soutenir les démarches chinoises car elle y trouvait son compte.

3. La promotion du français en Chine pour la France : une même volonté, des objectifs différents

Si la France suivait de près et soutenait inlassablement l'enseignement du français en Chine, elle avait bien évidemment ses propres préoccupations.

3.1. La priorité française accordée aux relations culturelles

En fait, au début des relations bilatérales, la France a mis en avant les relations culturelles. Cela expliquait aussi, au moins en partie, le choix de ses représentants en Chine. La France a envoyé des universitaires pour d'abord ouvrir, puis tenir la mission diplomatique française à Beijing. En février 1964, Claude Chayet, « sinologue averti » (Girard, 1984 : 75), est arrivé à Beijing comme chargé d'affaires dans la capitale chinoise. Il a été le 1^{er} représentant de la France en Chine. Le 31 mai 1964, Lucien Paye, ancien ministre français de l'Éducation nationale, a présenté ses lettres de créance au président chinois Liu Shaoqi en tant que premier ambassadeur de France en Chine.

Le message était très clair. Plusieurs personnes, acteurs de terrain ou chercheurs, ont témoigné ou remarqué que le choix de grands intellectuels pour représenter la France en Chine soulignait « la volonté française de mettre l'accent sur les relations culturelles » (Girard, 1984 : 75). Le texte suivant est encore plus clair : « En désignant un éminent universitaire et ancien ministre de l'Éducation nationale comme ambassadeur en Chine, le général de Gaulle entendait placer ce renouveau franco-chinois à

un très haut niveau et notamment sur le terrain culturel. C'est ce qu'à l'été 1965, le voyage d'André Malraux confirmera aussi. »²⁰

C'était effectivement une idée du général de Gaulle. Si la reconnaissance de la Chine a été une décision historique et visionnaire de de Gaulle qui a mis en avant « le poids de l'évidence et de la raison », le général a souligné, à plusieurs reprises, l'importance d'échanges culturels pour justifier son choix exceptionnel de reconnaître la Chine :

« Et puis, qui sait, si les affinités qui existent entre les deux nations, pour tout ce qui concerne les choses de l'esprit, et compte tenu aussi, du fait que dans leur profondeur, elles se portent l'une à l'autre, depuis toujours, sympathie et considération, ne les conduiront pas à une coopération culturelle croissante²¹. ».

De Gaulle mentionnait déjà le volet linguistique avec le premier représentant de France sur le point de partir pour la Chine (vers le 15 février 1964) pendant leur rencontre d'une demi-heure :

« Nous verrons comment peuvent se développer ces relations. Dans le domaine culturel, voilà un domaine extrêmement étendu dans lequel nous avons une vocation tout à fait particulière. [...] Il conviendrait d'ailleurs que davantage de Français apprennent le chinois et, réciproquement, que davantage de Chinois apprennent le français, pas tous bien sûr²⁵ ! ».

La priorité accordée par la France à l'enseignement du français s'inscrivait ainsi dans la droite ligne de l'accent mis sur les relations culturelles. En outre, la France y voyait, dans un contexte de guerre froide, un moyen d'influence en Chine, surtout par l'envoi des lecteurs français.

3.2. Un moyen d'influence en Chine ?

Pour le recrutement des professeurs français en Chine, les établissements chinois organisaient en principe la sélection. Mais du côté français, la Direction générale des Affaires culturelles et techniques et la Direction de la Coopération du ministère des Affaires étrangères français entendaient aider les établissements chinois dans leurs démarches et, en tout cas, donner leur avis sur chaque candidature. En fait, le MAE français y entrevoyait un moyen de pénétration en Chine :

« Il reste évident que c'est l'enseignement du français en Chine qui est au premier plan des préoccupations chinoises, ce qui est conforme à nos vues. Par la diffusion du français et grâce à l'assistance de professeurs français, nous pouvons espérer non seulement réserver une place importante à notre langue dans l'enseignement des langues étrangères en Chine mais aussi faire pénétrer des idées nouvelles dans un pays

*longtemps fermé à l'influence occidentale*²⁶. ».

Ce sont des propos qui doivent se comprendre dans un contexte de guerre froide bien évidemment. De toute façon, les années autour de 1964 ont été marquées par des projets unilatéraux ou bilatéraux de grande ampleur dans le domaine de la formation des étudiants ou professeurs de langues étrangères en général (côté chinois) et de français en particulier.

3.3 Des projets de grande ampleur

Le Précis du Plan septennal daté d'octobre 1964 a été un document d'importance majeure dans le sens où il contenait des projets de grande ampleur. Il précise que la 1^{ère} langue étrangère sera désormais l'anglais, tandis que la place du russe sera réduite. Le nombre des écoles des langues étrangères passera de 14 à 40, celui des langues étrangères enseignées en Chine de 39 à 49 et celui des instituts spécialisés dans l'enseignement des langues étrangères, créés ou agrandis, sera de 16. En ce qui concerne le français, le nombre des étudiants recrutés atteindra 1 015 par an. Il est le plus élevé après l'anglais. La Chine formera 1 120 professeurs de français dans les 7 ans à venir, un nombre qui vient juste après celui pour l'anglais, le russe et le japonais (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur..., 1993 : 92-100)²⁷. Apparemment, la Chine manquait terriblement de spécialistes de langues étrangères, si bien qu'elle attachait une importance particulière à la quantité. Elle demandait en effet chaque année un nombre croissant de lecteurs français. Par ailleurs, les meilleurs étudiants de français devenaient parfois enseignants avant de terminer leurs études du cycle normal.

Sur le plan bilatéral, une commission mixte sino-française s'est tenue à Paris pour signer le 1^{er} octobre 1965 un programme d'échanges culturels entre la Chine et la France, couvrant les années 1965-1966. Le but consistait à régulariser les échanges culturels et linguistiques qui prenaient une ampleur importante. Le principe de réciprocité, appliqué par la France dans les échanges culturels avec les pays de l'Est, était plus ou moins respecté dans ce projet, mais toujours avec un léger avantage en nombre de boursiers pour la partie chinoise, qui avait manifesté un intérêt particulier pour l'enseignement de la langue française. La Chine voulait aussi un nombre plus important de professeurs en stage en France et du matériel d'enseignement, fourni par la partie française.

La formation des professeurs de français en Chine préoccupait beaucoup la France qui la jugeait insatisfaisante, tant en qualité qu'en quantité. Une note diplomatique a été rédigée par l'ambassadeur de France à ce sujet début 1966 :

« En réfléchissant sur les obstacles au développement de l'enseignement de la langue française en Chine, je m'aperçois de plus en plus que la médiocre qualification

*professionnelle des enseignants chinois est vraisemblablement l'une des causes majeures des difficultés rencontrées par les jeunes Chinois dans l'étude de notre langue*²⁸. ».

Toujours selon l'ambassadeur français, si une formation de perfectionnement de la langue française était bien assurée par les lecteurs français à leurs collègues chinois, elle restait largement insuffisante par rapport à l'importance numérique des enseignants chinois qui avaient besoin d'une formation en langue et culture françaises. L'ambassadeur a avancé ainsi une proposition concrète, celle de créer des bourses destinées spécialement aux enseignants chinois en vue de les former en France, en quantité plus grande que ce qu'avait prévu le programme d'échanges culturels de 1965 :

*« C'est pourquoi je me demande s'il ne serait pas possible de prévoir, dès cet été, un certain nombre de bourses qui pourraient être mises, par mon intermédiaire, à la disposition des autorités chinoises pour qu'elles en fassent profiter des professeurs chinois, désireux de venir passer quelques semaines en France, pour faire la connaissance de notre pays et suivre des cours de perfectionnement dans notre langue. A ma connaissance, des stages pédagogiques, qui pourraient intéresser les professeurs chinois, sont organisés par l'Alliance Française, la Sorbonne, l'université de Besançon, le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, etc. Je souhaiterais vivement que dix ou vingt places puissent être réservées dans ces stages pour des professeurs chinois et que l'on trouve un crédit permettant de financer le voyage - qui pourrait sans inconvénient être effectué à peu de frais par le chemin de fer transsibérien - et le logement et la nourriture des professeurs chinois*²⁹. ».

C'était la genèse des bourses françaises destinées spécialement aux professeurs de français dont profiteront de nombreux professeurs, après la réforme et l'ouverture de la Chine. Si la partie chinoise s'est d'abord montrée intéressée par la proposition de l'ambassadeur français, et l'a transmise dans les meilleurs délais pour examen au service compétent, Lucien Paye avait pourtant raison de croire que « ...les interlocuteurs chinois ne seront pas favorables à cette proposition, car elles ne souhaiteraient pas que les professeurs aient des contacts à l'étranger³⁰ ». Son initiative a été effectivement refusée. Aucun professeur ne partira en France pour un stage de perfectionnement, ni la délégation composée de 3 ou 4 professeurs prévue par le programme d'échanges, encore moins la dizaine ou la vingtaine que proposait l'ambassadeur. La Révolution culturelle retiendra tous les professeurs chinois cet été-là en Chine. Les programmes d'échanges culturels de grande ampleur entre la Chine et la France, s'ils n'étaient pas tombés à l'eau à cause de la Révolution culturelle, auraient pu inspirer de nombreuses coopérations entre les deux pays dans le domaine linguistique.

Conclusion

L'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France a donné bel et bien lieu à un essor de la langue française en Chine dans un contexte chinois favorable à l'ouverture diplomatique et à l'enseignement des langues étrangères. La reconnaissance de la Chine par la France a contribué sans doute à la bonne image dont jouissaient et jouissent encore la France et le français aux yeux des Chinois. Pour les Chinois, le général de Gaulle est un grand ami. On oublie facilement qu'il était loin d'être d'accord avec la Chine sur son régime politique et que la France avait ses propres objectifs diplomatiques, entre autres celui de se démarquer des Etats-Unis.

La Chine et la France se sont efforcées de promouvoir l'enseignement du français en Chine pour des raisons différentes bien évidemment. Si la Chine s'intéressait à la promotion de l'enseignement du français en Chine, d'une part, elle avait besoin de former des diplomates pour assurer des échanges avec la France, et d'autre part, elle visait aussi l'établissement des relations avec d'autres pays de langue française. Par ailleurs, le français est une langue internationale et lui sera utile pour son retour au sein de l'Organisation des Nations unies (1971) et d'autres institutions internationales. Avec l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, le français a été choisi, en quelque sorte, par les Chinois comme une langue pionnière pour s'orienter vers l'étranger et l'Occident, afin de sortir de son isolement et d'avoir une ouverture internationale, d'autant plus que la France n'était un pays ni du camp socialiste ni du Tiers Monde. Au fond, la promotion du français en Chine correspondait également aux intérêts de la partie française. La France avait bien l'intention de voir le français retrouver sa place dans l'enseignement chinois dans un premier temps. Dans un deuxième temps, elle souhaitait que se reconstitue une élite chinoise francophone voire francophile, les anciens diplômés des écoles religieuses ou franco-chinoises étant soit âgés, soit décédés.

Bibliographie

Archives

Archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères et européennes de Paris, série Asie 1944-, sous série Chine (2^{ème} partie : 1956-1967), Relations culturelles avec la France : cartons n° 462 (1960-1964), n° 463 (du 1^{er} août au 31 décembre 1964), n° 464 (du 1^{er} janvier au 31 août 1965), n° 465 (du 1^{er} septembre au 31 décembre 1965) et n° 466 (du 1^{er} janvier au 30 juin 1966).

Archives de l'Ina (Institut national de l'audiovisuel), Conférence de presse donnée à l'Elysée le 31 janvier 1964. [En ligne], disponible sur le site officiel de l'Ina :

<http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00382?video=Gaulle00382> [consulté le 19-01-2014].

Articles et ouvrages

Bastid, M., 2005. « Les relations entre la France et la Chine aux XIXe et XXe siècles : lignes de force et caractères originaux », In : Li, H. (dir.), *Nouveaux points de vue sur l'histoire de la France*. Changsha : Hunan renmin chubanshe, pp. 214-244. (巴斯蒂, 顾杭译. 19-20世纪的法中关系: 发展动力的特性[A]. 见: 中国法国史研究会编. 李宏图主编. 法国史研究的新视野[C]. 长沙: 湖南人民出版社, 2005: 214-244.)

Elbaz, S., Oulmont P., « Charles de Gaulle et la reconnaissance de la Chine populaire ». [En ligne], disponible sur le site de la Fondation Charles de Gaulle :

<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine/analyses/charles-de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine-populaire.php>

Girard, M., 1984. « Moscou et Pékin : deux postes d'action culturelle, deux moments de l'histoire ». In : Coste, D. (dir.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945 : matériaux pour une histoire*. Paris : Hatier.

Fu, K. 1986. *Une histoire de l'éducation des langues étrangères en Chine*. Shanghai : Shanghai Foreign Language Education Press. (付克. 中国外语教育史[M]. 上海: 上海外语教育出版社, 1986.)

Hu, W. 2009. « The Strengths and weaknesses of the China's foreign language education in the past 60 years ». *Foreign Language Teaching and Research*, n. 3, pp. 164-169. (胡文仲. 新中国六十年外语教育的成就与缺失[J]. 外语教学与研究, 2009 (3) : 164-169.)

Institut de recherche sur l'enseignement supérieur de l'Institut des Langues étrangères du Sichuan, 1993. *Les événements importants de l'éducation des langues étrangères en Chine (1949-1989)*. Beijing : Foreign Language Teaching and Research Press. (四川外国语学院高等教育研究所. 中国外语教育要事录(1949-1989) [M]. 外语教学与研究出版社, 1993.)

Li Ch., Xu B. 2006. *A History of Modern Foreign Language Education in China*. Shanghai : Shanghai Foreign Language Education Press. (李传松, 许宝发. 中国近现代外语教育史[M]. 上海: 上海外语教育出版社, 2006.)

Université des Langues étrangères de Beijing. *Annales de l'Université des Langues étrangères de Beijing (1941-2001)*. (北京外国语大学志(1941-2001))

Notes

1. En chinois « 第二次建交高潮 », expression utilisée par le ministère des Affaires étrangères (MAE) chinois. Voir le site officiel du MAE chinois : http://www.fmprc.gov.cn/chn/other/premade/9099/wjb_zt_bb01.htm [consulté le 19-01-2014].

2. Voir le tableau sur le site officiel du MAE chinois : http://www.fmprc.gov.cn/mfa_chn/ziliao_611306/2193_611376/ [consulté le 19-01-2014].

3. A quelques exceptions près. En 1959, a été créée l'École des Langues étrangères annexe à l'Institut des Langues étrangères de Beijing et en 1960 l'École des Langues étrangères de Beijing. Six langues étrangères, à savoir l'anglais, le russe, l'espagnol, le français, l'allemand et le japonais, y étaient enseignées dès la 3^{ème} année de l'école primaire (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur de l'Institut des Langues étrangères du Sichuan, 1993 : 64-65). A l'été 1963, on comptait en tout 72 diplômés de français (Li et Xu, 2006 : 247). En 1952, le français a été enseigné seulement dans trois universités chinoises après la restructuration des établissements supérieurs, à savoir l'Université de Nanjing, l'Université de Beijing et l'Institut des Langues étrangères de Beijing (Li et Xu, 2006 : 191). En 1956, le nombre des établissements supérieurs où le français était enseigné s'élevait à cinq, avec 123 professeurs de français et plus de 420 étudiants (Institut de recherche sur l'enseignement supérieur..., 1993 : 51).

4. Il s'agit en chinois du « 外语教育七年规划纲要 », disponible sur le site officiel du peuple.

com.cn (人民网) : <http://cpc.people.com.cn/GB/64184/64186/66675/4493728.html> [consulté le 19-01-2014].

5. Conférence de presse donnée à l'Elysée par le général de Gaulle le 31 janvier 1964, disponible sur le site officiel de l'Ina (Institut national de l'audiovisuel) : <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00382?video=Gaulle00382>, [consulté le 19-01-2014].

6. La ville de Shenyang.

7. La province du Sichuan.

8. Lüda deviendra Dalian en 1981.

9. Le texte en chinois dudit *Précis* est disponible sur le site officiel du people.com.cn : <http://cpc.people.com.cn/GB/64184/64186/66675/4493728.html> [consulté le 19-01-2014].

10. Témoignage de Monsieur Xu Jun lors du séminaire annuel des professeurs chinois de français tenu à Nanning le 7 décembre 2013.

11. Témoignage d'un professeur retraité dudit Institut.

12. Pendant les rapprochements sino-soviétiques, les experts soviétiques ont joué un rôle d'assistance dans l'enseignement du français en Chine.

13. Archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères et européennes de Paris, série Asie 1944-, sous série Chine (2^{ème} partie : 1956-1967), Relations culturelles avec la France, carton n° 462.

14. *Ibid.*, carton n° 462, p. 93, note du 10 octobre 1963.

15. *Ibid.*, carton n° 462, p. 39, note en date du 8 février 1962 à l'intention du ministre sur les relations culturelles avec la Chine continentale.

16. *Ibid.*, carton n° 462, p. 0117, dépêche en date du 21 mars 1964 à l'ambassade de France en Chine.

17. *Ibid.*, carton n° 463, note du 25 août 1964 de l'Ambassade de Beijing au MAE français.

18. *Ibid.*, carton n° 463, p. 017, note du 20 juin 1964 à l'attention de M. le Conseiller Diplomatique.

19. Actuellement l'Inalco (l'Institut national des Langues et Civilisations orientales).

20. Archives diplomatiques..., *op. cit.*, carton n° 464, p. 125, compte rendu en date du 22 juillet 1965 de la réunion préparatoire aux négociations culturelles franco-chinoises tenue à Paris le 16 juillet 1965.

21. *Ibid.*, carton n° 464, p. 095, avant-projet d'un projet de coopération culturelle entre la France et la Chine en 1965 (le 21 juin 1965).

22. *Ibid.*, carton n° 465, p. 0038.

23. Voir Sharon Elbaz et Philippe Oulmont, « Charles de Gaulle et la reconnaissance de la Chine populaire », disponible sur le site officiel de la Fondation Charles de Gaulle :

<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine/analyses/charles-de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine-populaire.php> [consulté le 17-01-2014].

24. Conférence de presse donnée à l'Elysée le 31 janvier 1964, disponible sur le site officiel de l'Ina (Institut national de l'audiovisuel) : <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00382?video=Gaulle00382> [consulté le 19-01-2014].

25. Témoignage de Claude Chayet, disponible sur le site de la Fondation de Charles de Gaulle : <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-la-reconnaissance-de-la-chine/temoignages/claude-chayet-premier-representant-de-la-france-a-pek-in-en-1964.php> [consulté le 19-01-2014].

26. Archives diplomatiques..., *op. cit.*, carton n°463, p. 019, note du 22 juin 1964 du poste culturel de l'Ambassade de France à Beijing au secrétaire général de la Direction générale des Affaires culturelles et techniques du MAE français.
27. Egalement disponible sur le site officiel du people.com.cn : <http://cpc.people.com.cn/GB/64184/64186/66675/4493728.html> [consulté le 19-01-2014].
28. Archives diplomatiques..., *op. cit.*, carton n°466, p. 0039, note de Lucien Paye au MAE français en date du 5 mars 1966 au sujet des professeurs chinois de français.
29. *Ibid.* L'ambassadeur français a même pris le soin de proposer, dans la même note, qu'« il serait vraisemblablement opportun d'étudier avec soin la composition du groupe auquel pourraient se joindre les professeurs chinois, pour éviter des frictions avec des étrangers originaires de pays en conflit avec la Chine ».
30. *Ibid.*